

Un psychiatre sanctionné pour cause de « rapport critique »

Médecin à l'EPSM de Bailleul et syndicaliste, **Pierre Paresys** défend une psychiatrie humaine. On refuse de le renouveler comme chef de service.

En juin dernier, Pierre Paresys, médecin psychiatre à l'EPSM (Etablissement public de santé mentale) des Flandres à Bailleul, était de ceux qui dénonçaient le budget prévisionnel comme anticipant la logique de marchandisation de la santé contenu dans la loi « Hôpital, patients, santé, territoires » (1). Le 22 juillet, le directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH) refusait de le renouveler « dans ses fonctions de chef du secteur psychiatrie ». Une décision prise, selon l'arrêté, « vu le bilan quinquennal du Docteur Pierre Paresys, qui est un réquisitoire contre l'Agence régionale de l'hospitalisation et la direction de l'Etablissement, et l'absence de projet médical pour les 5 années à venir ».

« Cet arrêté est extraordinaire », commente l'intéressé : « Le directeur de l'ARH dit que, comme mon rapport est critique, je ne dois pas être renouvelé ! »

« Critique », le Docteur Paresys l'est. Sur la tarification à l'acte, d'abord. Une logique qui, en psychiatrie, pourrait pousser « à diminuer le temps des consultations pour faire du chiffre ».

La défense des alternatives à l'hospitalisation

Sur la perte de pouvoir des médecins dans la gestion des hôpitaux, aussi. Il



dénonce la priorité aux critères financiers dans la gestion des hôpitaux. Ainsi, la loi « hôpital 2007 » a créé le conseil exécutif, où la voix du président, en l'occurrence le directeur de l'Etablissement, est prépondérante. Précisément, l'arrêté de l'ARH s'appuie sur « l'avis défavorable du Conseil exécutif »... alors que la Commission médicale d'établissement (CME) a rendu un « avis favorable », argumenté par « le militantisme et l'engagement profond de ce chef de service autour des missions de service public ». ►

suite page 8 (.../...)

Un psychiatre sanctionné pour cause de « rapport critique »

(.../...) suite de la page 7

➤ « *Le Docteur Paresys [...] a su rendre particulièrement attractive la profession de praticien hospitalier en psychiatrie dans des secteurs proches du désert médical et très éloignés de la métropole lilloise* », écrit la CME. Il est aussi question de « *valorisation des alternatives à l'hospitalisation* », « *organisation performante visant [...] à éviter ainsi les actes redondants et à garantir en permanence une offre de soins* », « *implication dans le fonctionnement de l'institution* », prise en « *compte de la pénibilité du travail infirmier* », etc.

Pierre Paresys ne se bat pas pour un titre hiérarchique ou une rémunération supplémentaire. Être chef de service ne donne droit ni à l'un, ni à l'autre : « *C'est une fonction d'animation autour d'un projet élaboré ensemble.* » Depuis 15 ans, il a ainsi travaillé à déconnecter les moyens en personnel, accordés à son équipe, du nombre de lits dans le service, au profit d'un budget calculé au nombre d'habitants. « *C'est une clé de répartition intéressante, détachée de la notion de marché. Ce qui est important, c'est de répondre aux besoins de la population.* » Cela évite la tentation d'hospitaliser à tout prix et favorise les alternatives.

Exemple : la maison thérapeutique de Gravelines, où les huit patients disposent d'une chambre et de la présence d'infirmiers et éducateurs. « *Les patients sont dans un ambiance moins régressive qu'à l'hôpital* », explique le psychiatre. A son arrivée en 1994, le service comptait 150 lits. Progressivement, ces alternatives ont permis de passer à 40.

Le Dr Paresys a également défendu un projet de 40 lits dans une structure reliée à la polyclinique de Grande-Synthe. Une convention a même été signée mais l'ARH s'y est finalement opposée et les lits devraient grossir l'unité psychiatrie de l'hôpital de Cappelle-la-Grande. Pierre Paresys paie-t-il son opposition à l'ARH sur ce dossier ? Son engagement contre la loi HPST ? Contre le budget de l'EPSM de Bailleul ? Peu importe, tous ces combats relèvent de « *la même logique* », estime-t-il.

Ludovic FINEZ

1) Après un premier vote négatif du conseil d'administration de l'EPSM, l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH) lui avait intimé de se prononcer à nouveau. Le budget a finalement été adopté. Des représentants du personnel et des médecins ont refusé de cautionner ce tour de passe-passe.

« Ethique du soin psychiatrique »

➔ Qu'ils viennent de syndicats (FO, CFTC, CGT, les trois syndicats de la psychiatrie publique...), de partis politiques (Verts, PCF), de collectifs (« *contre les franchises* », « *pour la défense des hôpitaux et maternité de proximité* », « *contre la politique de la peur* »...), du personnel de l'EPSM (où une pétition circule) ou d'associations, les soutiens au Docteur Paresys sont nombreux. L'Association des internes et anciens internes en psychiatrie lui écrit ainsi : « *votre secteur reste un des terrains de stage les plus prisés des internes, notamment grâce à la qualité de la formation que vous y dispensez, à votre politique de secteur respectueuse du droit des malades et à votre éthique du soin psychiatrique* ».